



TRAVAIL DÉCLARÉ, IMPÔTS PAYÉS, PRESTATIONS JUSTES

RÉGLO, LE PROGRAMME NEUCHÂTELOIS DE LUTTE CONTRE LES ABUS WWW.NE.CH/REGLO

Le canton de Neuchâtel doit relever des défis de taille. Pour ce faire, il doit mobiliser toutes ses forces et chacun doit contribuer à l'effort, en fonction de ses possibilités. Il n'y a donc pas de place pour les petites et grandes tricheries qui se font sur le dos des autres citoyens. C'est pourquoi le Conseil d'Etat a décidé de renforcer ses moyens de lutte contre les abus.

Que ce soit contre le travail au noir, contre la fraude fiscale ou contre l'abus de prestations sociales, le gouvernement continuera de faire preuve de la plus grande fermeté et accentuera fortement les mesures de contrôle. Il entend ainsi contribuer à construire un marché de l'emploi sain, à garantir une aide aux personnes qui sont dans le besoin et à améliorer durablement l'équité fiscale.

Ce document vous explique comment vérifier que vous êtes bien en règle, ainsi que les démarches à entreprendre si ce n'est pas le cas.



DE QUOI S'AGIT-IL ?

HALTE AU TRAVAIL AU NOIR!

Parfois banalisé, le travail au noir apparaît à certains comme un « bon moyen » pour gagner facilement de l'argent. En réalité, c'est une mauvaise solution qui peut avoir des conséquences dramatiques, tant pour la personne qui travaille que pour la personne qui l'engage.

RISQUES

TRAVAILLER AU NOIR EST DANGEREUX...

- Vous diminuez votre droit à la retraite et n'avez pas droit aux indemnités de chômage si vous perdez votre emploi.
- En cas d'accident, vous pouvez vous retrouver sans couverture d'assurance, avec une invalidité menant à la précarité.
- Vous cautionnez un système qui fausse la concurrence et pénalise les bons employeurs.
- Vous vous exposez à des sanctions.

QUE FAIRE ?

METTEZ-VOUS EN RÈGLE !

- Vérifiez que votre fiche de paie comporte bien toutes les rubriques: AVS/AI/APG, AC, assurance-accidents, LPP, etc.
- Si vous avez le moindre doute, rendez-vous sur le site: www.avs-ai.ch, liens rapides, pour vérifier que vos cotisations sociales sont bien déclarées par votre employeur, cela vous évitera de mauvaises surprises.
- Si vous effectuez des travaux non pas pour une entreprise, mais pour une personne privée (travaux ménagers, jardinage, garde d'enfants ou de malades, appui scolaire, etc.), le chèque-emploi neuchâtelois est la bonne solution pour vous www.ne.ch/tac.
- En cas de question ou si vous avez besoin de conseils, consultez notre site de campagne www.ne.ch/reglo.

EN TRAVAILLANT AU NOIR, VOUS RISQUEZ GROS EN CAS D'ACCIDENT ET VOTRE RETRAITE N'EST PAS ASSURÉE! **SOYEZ « RÉGLO »!**



DE QUOI S'AGIT-IL ?

PAYER CORRECTEMENT SES IMPÔTS EST UN DEVOIR DU CITOYEN !

Le rôle de l'impôt est fondamental. Il permet à chacune et chacun de marquer son appartenance à notre société et de participer en fonction de ses possibilités au financement de tâches utiles à tous, telles que la formation, la sécurité, la santé publique, la mobilité ou la prévoyance sociale.

RISQUES

FRAUDER, C'EST DE PLUS EN PLUS RISQUÉ...

Si vous ne déclarez pas la totalité de vos revenus et de votre fortune, les conséquences sont lourdes :

- Votre argent non déclaré ne peut pas être utilisé.
- En cas de décès, vous faites un cadeau empoisonné à vos héritiers, qui devront se charger de régulariser votre situation.
- Si vous vous faites prendre, vous risquez une amende lourde, en plus de devoir payer tous vos arriérés d'impôt augmentés d'intérêts élevés au taux de 8%.
- Selon la gravité, vous risquez une dénonciation au Ministère public.
- Depuis 2018, l'échange automatique entre en vigueur et les contrôles sont intensifiés.

QUE FAIRE ?

RÉGULARISEZ VOTRE SITUATION !

Si vous avez dissimulé des revenus ou de la fortune, régularisez votre situation en ayant recours à la dénonciation spontanée.

- En cas de dénonciation spontanée, vous êtes exonéré de l'amende.
- Vous trouverez toutes ces informations sur le site www.ne.ch/reglo.

DÉCLAREZ TOUS VOS REVENUS, VOUS DORMIREZ MIEUX ET VOUS PERMETTREZ D'AIDER CELLES ET CEUX QUI EN ONT BESOIN ! SOYEZ « RÉGLO » !



DE QUOI S'AGIT-IL ?

DES PRESTATIONS SOCIALES JUSTES POUR UN ÉTAT SOLIDAIRE

Les prestations sociales sont essentielles pour venir en aide aux citoyens qui en ont besoin, ainsi qu'à leur entourage. Elles permettent de réduire la pauvreté et elles favorisent la cohésion sociale, ainsi que l'égalité des chances. Les personnes qui reçoivent un soutien financier ont le devoir de renseigner complètement et dès le premier contact, les entités qui délivrent les prestations sociales (Guichets Sociaux Régionaux – Agences régionales AVS – Services Sociaux Régionaux). Les bénéficiaires ont également le devoir de tout mettre en œuvre pour retrouver leur autonomie financière aussitôt que possible.

RISQUES

TRICHER, C'EST VOLER CELLES ET CEUX QUI EN ONT VRAIMENT BESOIN

Si vous trompez les autorités pour toucher une prestation sociale, vous commettez un abus qui peut avoir de graves conséquences pour toute la suite de votre vie.

En mentant ou en trichant sur votre situation réelle, vous risquez :

- la suppression ou la diminution des prestations octroyées ;
- le remboursement des prestations indûment touchées, augmentées d'intérêts ;
- des poursuites pénales (selon l'article 146 du code pénal suisse) ;
- des amendes ou jours-amendes ;
- des travaux d'intérêt général, voire des peines privatives de liberté (prison) ;
- une inscription sur le casier judiciaire pendant au moins 10 ans ;
- la perte de votre permis de séjour si vous êtes de nationalité étrangère.

QUE FAIRE ?

SOYEZ HONNÊTE SUR VOTRE SITUATION RÉELLE

En collaborant régulièrement et de manière transparente, vous évitez des conséquences lourdes pour votre vie future. Vous permettez ainsi à l'Etat de venir en aide aux personnes qui en ont réellement besoin. Soyez donc honnête et déclarez de manière juste :

- votre état civil ;
- votre domiciliation et le nombre de personnes qui vivent sous le même toit ;
- la composition de votre ménage ;
- les enfants en formation ;
- vos revenus et votre fortune.

ANNONCEZ CLAIREMENT VOTRE SITUATION PERSONNELLE ET FINANCIÈRE ET ÉVITEZ DE RISQUER VOTRE AVENIR! SOYEZ « RÉGLO »!

